
VENTE IMMOBILIERE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Le Mercredi 1er Avril 2015 à 11 heures

A l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de QUIMPER, Palais de Justice dite ville, Quai de l'Odet
Il sera procédé à la mise en vente au plus offrant et dernier enchérisseur des biens dont la désignation suit :

COMMUNE DE CONCARNEAU
24 avenue Pierre Guéguen

Dans un ensemble immobilier Section BT n°34 (86ca) lots 11 et 12: Un appartement en duplex en travaux, inoccupé, comprenant:

Lot numéro onze (11): Au troisième étage: une chambre ayant porte face à l'escalier. Et les soixante/millièmes des parties communes générales de l'ensemble immobilier (60/1 000èmes)

Lot numéro douze (12): Au troisième étage: une salle de séjour et cuisine à la suite à gauche de l'escalier. Et les quatre-vingt-dix/ millièmes des parties communes générales de l'ensemble immobilier (90/1 000èmes)

SUR LA MISE A PRIX DE 15 000 euros
(QUINZE MILLE EUROS)

La visite du bien aura lieu le 23 mars 2015 à 14h

Outre les charges, clauses et conditions indiquées au cahier des conditions de vente déposé par Maître Hélène DAOULAS HERVE au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de QUIMPER et au cabinet d'avocats LEXAJURIS, Maître Hélène DAOULAS HERVE, où toute personne peut en prendre connaissance. Les frais de poursuite de vente seront supportés par l'adjudicataire en sus de son prix d'adjudication.

Cette vente est poursuivie à la requête de la SA CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE BRETAGNE, inscrite au RCS de RENNES sous le numéro 391 602 364 dont le siège social est situé 2 Place de la Gare 35000 RENNES, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux, domiciliés en son siège et représentée par la SELARL DAOULAS HERVE, 62 A Quai de l'Odet à QUIMPER.

Les enchères ne peuvent être reçues que par Ministère d'Avocat exerçant au Barreau de QUIMPER.

Hélène DAOULAS HERVE, Avocat.